



Bruxelles, le 30 avril 2014
140430/03

D É C L A R A T I O N

de M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE, sur la poursuite des exécutions à Taïwan

La Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission a fait ce jour la déclaration suivante:

"Je déplore les cinq dernières exécutions qui ont eu lieu à Taïwan le 29 avril 2014.

Je comprends les souffrances endurées par les victimes des crimes concernés et j'assure leurs familles de ma sincère compassion. Toutefois, rien ne peut jamais justifier la peine capitale. L'Union européenne est opposée à la peine de mort en toutes circonstances et appelle à son abolition universelle.

J'exhorte les autorités taïwanaises à instaurer immédiatement un moratoire sur les exécutions, ainsi que les experts internationaux l'ont recommandé en mars 2013, à la suite de la publication par Taïwan de son premier rapport sur les droits de l'homme.

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780 - Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sébastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Eamonn Prendergast +32 460 75 32 93 - Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu

Suivez nous sur Twitter [@eu_eas](https://twitter.com/eu_eas)
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu